



## Communiqué de Presse

# Prélèvement à la Source

## PAS impairs et manques

Pendant que le Ministre se félicite sur les réseaux sociaux et sur les chaînes de télévision de la modernité de cette réforme du recouvrement de l'impôt, les collègues chargés de répondre aux questions des contribuables et de résoudre leurs problèmes vivent une réalité sensiblement moins idyllique.

Selon les informations dont nous disposons, la fréquentation des guichets accueils dans les Centres des Finances Publiques d'un département d'Île de France accuse une augmentation pouvant aller jusqu'à plus de 400 % alors même que bien moins de 1 % des usagers se sont présentés. Bien évidemment, le délai d'attente s'allonge ce qui ne favorise pas un dialogue serein.

Ailleurs, c'est la fermeture ponctuelle pendant 2 heures sans préavis pour permettre aux personnels de traiter les demandes déjà en instance moyennant réduction de la pause déjeuner.

Ailleurs encore, afin d'absorber l'affluence, il est demandé à des agents n'ayant pas encore reçu de formation adaptée de prêter main-forte à leurs collègues de l'accueil. Au CPS (centre de prélèvement service) de Lyon qui ne devait traiter que les cas simples et renvoyer les dossiers compliqués au CIS (centre impôt service), depuis ce matin, il faut dire aux contribuables de rappeler plus tard, le transfert au CIS n'étant plus possible. Ainsi, des agents qui n'ont reçu que 2 jours de formation et dont ce n'est pas le métier se débattent avec des applications qui, à titre d'exemple et même si le problème a été rapidement résolu, ne permettraient pas hier de mettre à jour la situation des retraités.

Dans les centres de contact, la situation demeure très tendue, les contribuables mettant parfois de longues heures avant d'obtenir un décroché.

Cette nouvelle dégradation des conditions de travail intervient à l'issue d'une période déjà difficile durant laquelle, les services d'accueil ont déjà été fortement sollicités. Et ce n'est que le début... le pic de charge étant attendu pour la fin du mois quand les salariés seront prélevés.

Et tout ça pourquoi ? Pour mettre en œuvre une réforme qui n'était en rien nécessaire. Le système en vigueur jusque-là fonctionnait en effet très bien contrairement à ce que prétend le Ministre qui n'hésite pas à affirmer qu'il sera plus simple de faire modifier son taux que précédemment. Les contribuables dans les files d'attente ou renouvelant de multiples fois leur appel au numéro vert se souviendront sans doute, du moins ceux qui étaient mensualisés, qu'il suffisait de faire la demande avant le 15 du mois en cours pour modification effective dès le mois suivant. « L'impôt à la papa », ce n'était peut-être pas si mal !

Rien ne justifie que les personnels des finances publiques fassent les frais des suppressions massives d'emplois qui manquent cruellement aujourd'hui. De plus, si tout le monde fait de l'accueil, tout le monde doit percevoir la prime dont il est d'ailleurs urgent de revoir et le montant et le périmètre d'attribution.

Les agents des Finances Publiques attendent de leur ministre la prise en compte réelle de leur investissement plutôt que des tweets d'autosatisfaction. Mais, un tweet, ça ne coûte rien c'est vrai !

Le syndicat **F.O.-DGFIP** n'acceptera pas que les personnels puissent être tenus pour responsables de ces difficultés car ils font ce qu'ils peuvent avec les moyens qu'on leur a donnés. Il les appelle à revendiquer l'amélioration de leurs conditions de travail et de rémunération par tous moyens à leur disposition et, à cette fin, a déposé un préavis de grève reconductible à compter du 2 janvier.

Contact : Hélène FAUVEL, Secrétaire Générale  
06...